57c PAR SEMAINE
Automobiles, achetez à termes faciles, au GARAGE A. BROUILLARD
Le choix le plus complet de pneus Goodyear entre Montréal et Québec.
TROIS-RIVIERES 1501, rue Notre-Dame Tél.: 3424
CAP-DE-LA-MADELEINE 601, rue Notre-Dame Tél.: 1121

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 4 SEPTEMBRE 1940

SOULIERS POUR LA CLASSE!....
Les écoliers, pour bien travailler, doivent être confortablement chaussés. Economisez en achetant chez
J. A. GOSSELIN Orthopédiste-Technicien gradué
1392, rue Hart.. Trois-Rivières Tél. 537

Aucune assistance pour ceux qui ne veulent pas travailler

Mgr Comtois encourage les Jocistes dans leur travail

Il se rend les rencontrer à la fin de leur session d'étude et leur donne des conseils. — Le programme de 1940-41.

Une session d'étude pour les dirigeants et militantes de la J.O.C. et la J.O.C.F., a réuni cinquante jeunes garçons chefs des différentes sections jocistes du diocese se réunissaient au parc St-Philippe pendant que les jeunes filles au nombre de cent-cinq tenaient leurs séances d'études chez les Dames Ursulines. Les réunions ont été clôturées par une assemblée mixte chez ces dernières, où Son Excellence Mgr Comtois vint rencontrer les jocistes, assista à leurs discussions et clôtura la session.

Ces réunions avaient pour but de faire une revision du travail exécuté durant l'année qui vient de s'écouler et de prendre connaissance du programme de l'année 1940-41.

L'an dernier les jocistes ont étudié la Foi, l'Espérance et la Charité ce qui a donné aux jeunes ouvriers qui ont suivi les différentes réunions où il a été traité de ces vertus plus de conviction, plus de lumière sur les connaissances qu'ils avaient déjà sur leur religion.

De même l'étude des miracles a reconstitué dans leurs esprits l'histoire sainte, la vie de Jésus-Christ.

ETUDE DE L'EGLISE

Cette année les jocistes étudieront l'Eglise. Durant les quelques années qui ont précédé la J.O.C. avait à son programme l'étude de l'Evangile. Il est logique qu'après avoir pris connaissance de tous les événements qui ont entouré la fondation de l'Eglise, ils étudient l'Eglise elle-même. Elle est d'ailleurs attaquée de toutes parts. Il en est qui la trouve génante dans leur plan d'hégémonie mondiale ou dans leurs aspirations nationales exagérées, d'autres la critiquent parce qu'elle est une condamnation de leur conduite.. etc. Beaucoup s'attaquent à elle parce qu'ils ne la connaissent pas. "Ils ne savent pas, comme disait Mgr Comtois, quelle a été la sollicitude de l'Eglise à travers les âges pour les classes souffrantes; quel fut toujours son amour pour la faiblesse sous toutes ses formes; quelle attention elle apporte à solutionner tous les problèmes humains".

Nous oublions trop souvent que l'Eglise, c'est nous, catholiques, avec le Christ, ou mieux: étant des Christs vivants (étant en état de grâce) l'Eglise c'est le Christ et son prolongement en nous.

L'étude de l'Eglise dans sa constitution intime et dans son histoire va nous faire voir sa grandeur.

Pour cette étude le petit catéchisme sera d'un grand secours parce qu'il est complet, précis, méthodique. Les jocistes l'adopteront donc et referont à 19, 20 21 ans les études qu'ils ont déjà faites à 6, 7 ans mais sans trop comprendre ce qu'ils apprenaient de mémoire.

LE SUJET DE L'ENQUETE SOCIALE- CONDITIONS DE TRAVAIL

L'an dernier "La moralité" a été le sujet de leur enquête sociale. La jeunesse ouvrière et les conditions actuelles de travail feront cette année l'objet de leurs observations, en matière sociale.

Les jeunes de 14-15-16 ans peu préparés au travail au sortir de l'école, ayant au point de vue physique, moral, religieux une formation incomplète parce qu'ils n'ont pas fini leurs études précisément, ne sont pas orientés vers une carrière qui leur convient mais s'adaptent tant bien que mal à ce qu'ils peuvent attraper.

Beaucoup de ceux qui ont un métier ne sont pas fiers de ce métier. On en cherchera les causes. Serait-ce parce que dans la société actuelle leur métier ne réussit pas à les faire vivre? Les écoles ménagères, d'Arts et Métiers et industrielles, qui existent actuellement sont-elles assez nombreuses et assez pratiques? Peut-on suivre les cours facilement? Les écoles techniques et cours du soir sont-ils assez nombreux? faciles d'accès? Songe-t-on à économiser avec la situation créée par la guerre? Doit-on pousser l'économie? Comment?

Les lois se rapportant au travail sont-elles assez connues pour qu'on en profite? Que savez-vous des syndicats? Comment peuvent-ils servir la j.o.? Comment s'organiser pour que la jeunesse ouvrière en profite?

Les commissions particulières ont siégé séparément puis se sont réunies trois fois par jour en réunions plénières pour donner les rapports et communiquer les observations et les résolutions.

Son Excellence Mgr Comtois

Son Excellence Mgr Comtois s'est rendu clôturer la session à une réunion générale mixte tenue sur la fin de l'après-midi de dimanche au monastère des Dames Ursulines.

"La jeunesse est l'espoir de l'avenir. Ceci est particulièrement vrai pour les jocistes. Votre but est de ramener, de reconquérir et de garder la jeunesse ouvrière au Christ. Préparer une classe ouvrière profondément chrétienne pour l'avenir, voilà votre ambition la plus noble de toute.

Mgr dit son bonheur d'avoir pour auxiliaires dans son diocèse de tels apôtres laics. Il analysa brièvement les critiques qui se font contre l'Eglise et stigmatisa ceux qui voient dans l'Eglise la condamnation permanente de leur conduite éhontée et qui ne trouvent rien d'autre que de critiquer.

"L'Eglise c'est le moyen que le Bon Dieu a voulu prendre pour sanctifier les hommes et les conduire au Ciel. Etudiez l'Eglise dans ce qu'elle a de divin, vous en retirerez un grand bien.

(Suite à la page 5)

Il perd son permis de conduire

Il était ivre quand son auto a frappé une personne.

En plus de perdre son permis de conduire pour l'année, un automobiliste, qui était ivre au volant, a été condamné par Me Jean-Louis Marchand, recorder, à $100. d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison. Il a payé, après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité.

La voiture de celui-ci a frappé une jeune fille au coin des rues Sainte-Marie et Bonaventure. Un policier s'est rendu sur les lieux et il a constaté que le conducteur était ivre.

Un camionneur, arrêté pour avoir conduit sans permis un véhicule-moteur, ne s'est pas présenté à la cour. Son cautionnement a été déclaré forfait.

DE TORONTO

De Toronto, nous est arrivée une jeune fille de dix-sept ans, oeil clair et candide, cheveux de peroxyde et nez retroussé. Cette jeune fille n'a pas le sou. Quand la police l'a arrêtée pour vagabondage, l'autre soir, elle portait un chandail de l'armée.

Elle a comparu devant notre magistrat de ville, hier matin. Mais sa cause a été ajournée à jeudi. En attendant, la police trifluvienne est entrée en communication avec la police de Toronto. On croit que cette jeune fille a fui la demeure de ses parents.

SON PREMIER CLIENT

Me Jean-Louis Marchand a revu, hier matin, son "premier client", un ivrogne qui avait obtenu une sentence suspendue en juillet dernier lors de la première séance du nouveau recorder.

Cet homme a été arrêté à nouveau au moment où il essayait de vendre son chapeau au prix de 25c à des passants de la rue Champflour. Il a payé $5. d'amende et les frais.

Le paiement de $7,275. d'octrois a été autorisé

Ce fut la principale mesure adoptée par le conseil de ville, hier soir. — Sympathies pour la mort de Mgr Geo. Gauthier.

Au cours d'une très brève séance le conseil de ville a autorisé le trésorier de la cité, M. Jacques Déneault, à payer les octrois votés dans le budget, au montant de $7275.

La résolution a été proposée par l'échevin Alarie et appuyée par l'échevin Hébert. Voici la liste des octrois dont le paiement a été autorisé:

Médecins de langue française $1000. Jeune Commerce, $500. Congrès des dentistes, $400.; Zouaves catholiques, $300.; Hôpital Saint-Joseph, $1500.; Orphelinat Saint-Dominique, $1000.; Placement de l'orphelin, $1000.; Hôpital Normand et Cross, $1000.; Scouts catholiques, $500.; Placement familial, $75.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour autoriser le Bell Telephone à faire certains changements à son réseau dans notre ville.

Sur proposition de l'échevin L. A. Hébert le conseil a adopté une résolution de sympathie à l'adresse de Mgr Charbonneau, de Montréal, à l'occasion de la mort de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque décédé en fin de semaine. M. Hébert a brièvement rappelé la carrière de Mgr Gauthier disant qu'il fut non seulement un saint prêtre et un archevêque distingué, mais un de ceux qui s'intéressa le plus aux questions canadiennes françaises. Il rappela aussi que Mgr Gauthier avait été le premier à souligner les dangers du communisme dans une lettre pastorale qui fit beaucoup parler de la question.

Le conseil adopte cette ligne de conduite hier

Au cours d'une rencontre avec la Commission du chômage, il étudie les nouveaux problèmes créés par les travaux de chômage.

Le conseil de ville des Trois-Rivières a décidé, hier soir, de n'accorder aucune assistance à tous ceux qui seront rayés de la liste des secours directs parce qu'ils refuseront de se rapporter sur des travaux du gouvernement ou qui en seront exclus à cause de paresse, de nonchalance ou d'insubordination. Le conseil n'accordera aucune forme d'assistance directe à tous ces gens.

Il a adopté cette décision après avoir rencontré les officiers de la Commission du Chômage et discuté avec eux les nouveaux problèmes suscités par l'application de la loi.

On a étudié plusieurs points particuliers. On commença par celui des demandes nouvelles et des demandes de réinstallation. Le Bureau de Reconstruction économique a averti dernièrement la Commission du chômage que ces demandes soient d'abord soumises à Québec avant qu'aucune allocation ne soit rayée. On craint que les retards privent les familles qui y ont droit des secours dont elles auraient un pressant besoin.

Le Conseil écrira au gouvernement et demandera la permission d'avoir le droit de donner des allocations dès que les demandes auront été acceptées par la Commission du chômage. Si par la suite l'enquête faite par le gouvernement décide que ces gens n'avaient pas droit à leur allocation le secours leur sera coupé, mais le gouvernement paiera sa part pour la période qu'aurait duré les enquêtes. C'est la demande que le conseil fera à Québec.

Un autre point important fut sur la contribution de 20 pour cent sur le pourcentage de trente pour cent que les chômeurs devront gagner pour payer leur pension à l'étranger. Sur ce montant de 20 pour cent en vertu des réglements du chômage les gouvernements doivent payer 80 pour cent et la ville 20 pour cent. Ce sera cependant les municipalités qui devront financer tout le montant en attendant d'être remboursées par le gouvernement. On demandera des explication sur cet item.

On demandera aussi que les chômeurs trifluviens soient payés sur une base de 40 sous de l'heure. Aujourd'hui ils ne le sont que sur une base de 35 sous, parce que les journaliers ne recevaient que 35 sous au mois de mai, lorsque l'échelle des salaires fut remise au gouvernement. Depuis le premier juillet, ils reçoivent cependant 40 sous.

Quant à ceux qui ne se seront pas rapportés au travail, leurs noms devront être remis à la Commission par l'ingénieur et celle-ci fera les enquêtes nécessaires.

On en a profité pour discuter toutes les questions de détail difficiles d'application.

Au cours de la journée d'hier, une vingtaine de chômeurs ont quitté Trois-Rivières pour la Haute-Mauricie, où ils travailleront aux chantiers de la route de La Tuque en vertu du plan Bouchard. Cinquante avaient reçu l'ordre de se rapporter. Il en est qui s'y seraient rendus s'ils avaient pu le faire, mais parce que cela ne leur convenait pas, souvent pour des raisons très sérieuses, ils ont demandé à travailler sur un autre chantier, mais cette permission ne pouvait leur être acordée. Les secourus qui sont allés travailler dans cette partie de la région sont partis pour toute la semaine.

M. JOS. GUAY

A la fin de la séance du conseil, l'échevin Jos. Guay s'était levé pour attirer l'attention du conseil sur certains cas particuliers. Il avait souligné la situation des gens qui ne peuvent aller travailler en dehors pour une période aussi longue, parce que leur santé ne le leur permet pas ou parce que leur femme étant malade, ils doivent prendre soin des jeunes enfants et de la maison. Il représenta que tous ces gens seraient heureux de travailler pour leur secours à l'hiver lors de l'enlèvement de la neige et demanda que le conseil s'adressât à M. Michel Guimont, du Bureau de reconstruction économique, pour aider ces gens.

Le conseil accepta la suggestion de M. Guay et le greffier de la cité a été autorisé à communiquer avec M. Guimont.

Nicolas Massue chantera pour les dames au congrès des médecins de langue française

Au cours d'une démonstration d'arts domestiques à l'école ménagère régionale du Cap-de-la-Madeleine. — Mercredi.

Les dames qui accompagneront les médecins au congrès des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord, aux Trois-Rivières, la semaine prochaine, auront la bonne fortune d'entendre le ténor canadien-français Nicolas Massue, du Métropolitan Opera de New-York, lors d'une démonstration d'arts domestiques spécialement organisée pour elles à l'école ménagère régionale du Cap-de-la-Madeleine, dans l'après-midi de mercredi, le 11 du courant.

Cette démonstration d'arts domestiques est organisée par Mlle Monique Bureau, visiteuse adjointe des écoles ménagères de la province. Elle comprendra une exposition de tous les plus beaux morceaux réussis dans les diverses écoles ménagères de la province de Québec et un programme de cinéma présenté par l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières, visiteur des écoles ménagères. L'abbé Tessier présentera deux films "Artistes et artisans."

Cette démonstration fait partie du programme spécial organisé pour les dames qui assisteront au congrès et la venue de Nicolas Massue indique bien les efforts que l'on fait dans tous les domaines pour leur préparer une [illegible]tion dont elles se souv[illegible]t longtemps.

Nicolas Massue, qui est [illegible]emier artiste canadien-fr[illegible] à chanter sur la scène du Mé[illegible]opolitan Opera de New-York, a voulu ainsi témoigner de l'intérêt qu'il porte à tous les mouvements d'idée de sa province.

Cette réunion à l'école ménagère régionale du Cap dirigée par les Filles de Jésus sera sous la présidence de Mme R. E. Valin, d'Ottawa, épouse du président de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord.

La réunion commencera à deux heures et demie et elle se terminera par un goûter servi par les religieuses Filles de Jésus.

Le but de cette démonstration, nous disait Mlle Bureau, est de faire réaliser aux dames l'importance des arts domestiques et de leur montrer tout ce qu'on peut faire avec l'entrainement nécessaire. On espère ainsi trouver chez-elle des adeptes au mouvement entrepris depuis quelques années par le gouvernement provincial pour redonner aux arts domestiques la place qu'ils devraient occuper.

Le retour des jeunes à l'école

Il s'opère depuis hier, dans nos institutions.

Environ 7,000 garçcons et filles des Trois-Rivières sont retournés hier, aux écoles que contrôle la Commission des écoles catholiques. On ne connait pas encore le nombre exact des inscriptions Car bon nombre de rapports n'étaient pas encore parvenus aux commissaires ce matin.

La moyenne de la fréquentation des écoles publiques aux Trois-Rivières s'établit à plus d'un sixième de la population. Sans compter les nombreux élèves de nos collèges classiques, de nos pensionnats et de nos écoles spécialisées.

Au séminaire Saint-Joseph et au collège séraphique, la rentrée des élèves a lieu aujourd'hui même.

Au pensionnat des Ursulines les inscriptions ont été faites hier toute la journée. Elles se font aujourd'hui à l'Ecole normale du boulevard du Carmel.

Au Jardin de l'Enfance, les pensionnaires s'inscriront aujourd'hui en vue de la réouverture des classes qui aura lieu demain

programme congrès médecins

L'ouverture aura lieu dans la soirée de lundi.

[illegible]6e congrès annuel de l'As[illegible]tion des Médecins de Lan[illegible] Française de l'Amérique du [illegible] tiendra son congrès les 9, [illegible]1 et 12 septembre aux Trois-[illegible]res. Voici le programme [illegible] les dames:

[illegible], 9 septembre:

[illegible]heures du soir: séance solen[illegible] d'ouverture à l'Auditorium [illegible]Académie De La Salle.

[illegible], 10 septembre:

[illegible]h. 30: déjeuner au Château [illegible]loig, offert par la cité des [illegible]-Rivières.

[illegible]h. 30: Visite des maisons his[illegible]ques de la ville.— Visite de [illegible]pital St-Joseph.

[illegible]h.: Thé à l'Hôpital St-Joseph [illegible]eusement servi par les RR. [illegible]de la Providence.

[illegible]h.: Réunion au Château de [illegible]

[illegible]h. 30: Excursion à Shawini[illegible]er Chutes.

[illegible]h. Buffet offert par la [illegible]de Shawinigan et l'Associa[illegible]sur la terrasse de l'Hôtel [illegible]ade.

[illegible]h.: Cinéma amateur en plein [illegible](films en couleurs) M. l'abbé [illegible]Tessier 1) "Conquête cons[illegible]ive", Synthèse canadienne [illegible]rant les faiseurs de terre [illegible]e à l'ouvrage". 2) Les Iles [illegible]environs de Québec: (a) l'Ile [illegible]éans, (b) l'Ile aux Grues, [illegible]'Ile aux Coudres, M. D. Mac [illegible]Little. La Course en canot de [illegible]uque aux Trois-Rivières.

[illegible]h.: Danse au club de la Com[illegible]e Laurentide, à Grand'Mère.

[illegible]redi, 11 septembre

[illegible]h. 30 a.m.: Visite de l'usine [illegible]ulature "Wabasso".

[illegible]h. 30: Déjeuner champêtre, [illegible]lub de golf Métaberoutin.

[illegible]h. p.m.: Excursion en bateau [illegible]Trois-Rivières au Cap-de-la-[illegible]deleine.

[illegible]h. 30: A l'Ecole Ménagère des [illegible]de Jésus, démonstration [illegible]s domestiques, goûter.

[illegible]h. 30: Retour en autobus.

[illegible]h. 30: Départ pour le club de [illegible]Ki-8-eb.

[illegible]h. Buffet offert par l'A.M. [illegible]N. sous les auspices du Pré[illegible]t de la Société Médicale et [illegible]rganisateurs du Congrès.

[illegible]h.: A l'Auditorium De La [illegible] cinéma amateur.

[illegible]h.: Danse des jeunes, au ma[illegible]que domaine de M. Freeman, [illegible]arc St-Maurice, Cap-de-la-[illegible]deleine.

[illegible], le 12 septembre

[illegible]h. a.m.: Visite de l'usine de [illegible]r Wayagamack.

[illegible]h. 30: Déjeuner au "Club [illegible]-Rivières" offert par la [illegible]n Fortin Limitée.

[illegible]h. 30 p.m.: Démonstration [illegible]odes, par [illegible] même maison.

[illegible]h.: Temps libre.

[illegible]h. Grand banquet et bal.

Séance pour le personnel enseignant

Au congrès des médecins. — La tuberculose.

L'une des questions mises à l'étude lors du congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord, qui aura lieu aux Trois-Rivières, les 9, 10, 11 et 12 du courant, est le problème social de la tuberculose en milieu scolaire.

Les organisateurs du congrès de concert avec les membres du comité provincial de défense contre la tuberculose ont organisé une séance éducative pour les instituteurs et les institutrices de la région.

Cette séance sera sous le haut patronage de Son Ec. Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque des T.-Rivières et du notaire J.-A. Trudel, membre du comité catholique de l'instruction publique et président de la Commission scolaire des Trois-Rivières. La séance sera sous la présidence active du Dr J. A. Jarry, professeur à l'Université de Montréal et président du comité provincial de défense contre la tuberculose.

Des travaux seront présentés par les trois conférenciers suivants:

Le Dr A. Groulx, directeur du service de santé de la ville de Montréal, "L'examen médical des écoles et les dépistages de la tuberculose."

Le Dr J. A. Vidal, professeur agrégé à l'université de Montréal et chef de service à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville: "Ce que l'instituteur doit connaitre des premiers signes de la tuberculose."

Le Dr Lasalle Laberge, directeur de la section de la tuberculose au Ministère de la Santé: "Les méfaits de la tuberculose chez l'instituteur et l'écolier."

La réunion aura lieu, mardi après-midi, le 10 du courant, à deux heures de l'après-midi, à la salle académique des Ursulines des Trois-Rivières mise gracieusement à la disposition des organisateurs du congrès.

Le président de la Commission Scolaire des Trois-Rivières afin de permettre au personnel enseignant d'assister à cette séance a décidé de leur donner congé pour cet après-midi-là.

En plus des trois causeries, le programme comprendra aussi la présentation de deux films sonores "L'ennemi dans l'ombre" et "Santé et Bonheur".

On compte sur la présence de tous les instituteurs et institutrices de notre ville.

Le congrès étudiera aussi dans plusieurs autres de ses séances le problème de la tuberculose. Comme il s'agit d'une matière d'intérêt général pour tous les praticiens, les sujets traités seront présentés aux séances d'étude des régulières.

Mort de la mère de l'abbé Emile Brunelle

La défunte est décédée à l'âge de 86 ans.

Batiscan, 4. (Spécial) — Mme Jos. L. de Beaufort Brunelle (Annie Lizée), mère de l'abbé Emile Brunelle, curé de Champlain, est décédée, à l'âge de 86 ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte ses fils, l'abbé Emile Brunelle, curé de Champlain MM. Georges Brunelle, de Batiscan; Arthur, Charles, Xavier Léonce, de Laflèche, Saskatchewan; ses filles Mme Ulric Lehouillier (Philianne) Mme Hermyle Lizée (Juliette), Mme Rodrigue Rouleau (Cécile). Elle laisse une belle-fille, Mme Léopold Brunelle, un gendre M. Théo St-Arnault.

Elle était la soeur de M l'abbé Georges Lizée, de Glens Falls New-York.

La défunte laisse plusieurs petits enfants.

Sa dépouille mortelle est exposée à la demeure de son fils, M. Georges Brunelle, de Batiscan.

A l'abbé Emile Brunelle et aux autres membres de sa famille Le Nouvelliste offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Le personnel enseignant à Louiseville

La rentrée des élèves a lieu aujourd'hui et demain.

Louiseville, 4. (D.N.C.) — La rentrée des élèves a lieu, aujourd'hui, au couvent et au collège de Louiseville, où la réouverture des classes aura lieu demain.

Dans nos externats et écoles, la rentrée des élèves a aussi lieu aujourd'hui.

Voici quels sont les professeurs qui présideront aux cours donnés dans nos institutions cette année:

Au pensionnat St-Louis-de-Gonzague: les RR. FF. de l'Instruction chrétienne: le R. F. Jérôme, directeur.

Au pensionnat des Rdes SS. de l'Assomption: Rde Sr Ste-Angéline, a.s.v. nouvelle supérieure succédant à la Rde Sr St-Amédée.

A l'externat des garçons: R. F Bertrand, directeur, et Mlles B Lamirande, Gabrielle Caron et Agnès Paquin.

A l'externat des filles: Rde Sr Ste-Albine, a.s.v., directrice, succédant à Rde Sr St-Thomas, a.s.v. Cette dernière était à la direction de cette école depuis 19 ans.

Sr Marie de Judée et Mlles Lorraine Cloutier et Rolande Baril seront aussi professeurs à l'externat des filles.

Les autres titulaires sont pour Beauséjour: Mlle Gertrude Lavaute; Village des Gravel: Mlle Suzanne Bellemare; Petite-Rivière: Mlle Simone Saucier: Haut de la Grande Rivière, côté ouest: Mlle Jeanne Cayer; côté est: Mlle Madeleine Ricard; bas de la Grande Rivière, est: Mlle Rita Ricard; le Moulin à Feu: Mlles Jeannette Livernoche et Annette Chevalier; école No 10 après le pont: Mlle Lucienne Beauclair; au Petit Bois: Mlles Juliette Gravel et Mlle Florence Caron.

Voyageur accusé d'avoir fraudé le Château de Blois

Un pensionnaire qui se serait sauvé sans payer.

James Randall alias J. Russell de Toronto, a plaidé non coupable à une accusation de vol, hier, devant le juge F. X. Lacoursière et son procès a été fixé à demain.

Randall est accusé d'avoir obtenu le gite et la nourriture au Château de Blois, du 17 juillet au 6 août dernier, et de s'être sauvé par une fenêtre laissant impayé une note de $110.22.

Il a été arrêté à Québec sur une plainte de M. Antonio Gauvin et ramené aux Trois-Rivières par le grand constable Joseph Doyon Me Robert Trudel agit comme procureur de la poursuite.

48 permis de construire d'une valeur de $28,090. en août

C'est un recul assez prononcé sur le mois dernier. — Cinq constructions nouvelles. — Neuf nouveaux logements et un garage.

Au cours du mois d'août dernier le bureau du surintendant des propriétés et bâtisses publiques émis 48 permis de construire d'une valeur totale de $28,090. ce qui représente une diminution considérable sur le mois de juillet dernier alors qu'on avait émis 66 permis d'une valeur de $63,900. Elle est beaucoup moins marquée si l'on compare avec les chiffres d'août 1939 alors que les permis étaient de $38,960.

Durant le mois qui vient de se terminer on a émis des permis pour cinq constructions nouvelles. Le nombre des nouveaux logements est de neuf. Les permis du mois comprenaient aussi la construction d'un garage.

Voici la liste des permis:

Thérèse Bergeron, rue St-Olivier, $4,500.; J. Arthur Guimont, 665 Gervais, $75.00; Arthur Richard, 43, La Fosse, $200.; Ernest Verrette, 538 Gervais, $25.00; Henri Bellemare, 620 boulevard Normand, $300.; Arthur Lamy 734 Saint-François, $25.; Mme Charles Abran, 1146 Sainte-Marie, $50,00; Clément Tessier, 569 Gingras, $100.; Dr L. G. de Charette, 156 Bonaventure, $300.; Mme Eucher Masse, 275 Hertel, $180.; Alfred Lymburner, 378 St-Georges, $25.00; Laurent Paquin 1043 boulevard des Forges $25.00; J. H. René de Cotret, 1007 Notre-Dame; $1000.; Mme Henri Germain, 168 Hertel, $300.; Mme Adélard Tremblay, 983 St-Maurice, $175.; M. Dumont, 1949 St-Philippe, $400.; M. Paquin, 521 St-Georges, $600.; Samuel Dezwireck, 652 St-Georges, $500.; J. O Lacoursiere, rue Laviolette $50.; M. J. N. Godin, 392 Laurier, $100.; Alphonse Dugré, 725 Ste-Cécile, $15.; J. de C. Jourdain 704 Ste-Julie, $75.; Napoléon Leclerc, 977 Saint-Paul, $50.; Napoléon Lamy, 1522 Champflour, $180.; J. C. Beauchemin, 1803 Notre-Dame, $400.; Arthur Pellerin 2104 Royale, $100.; Mme Théophile Lajoie, 190 Hertel, $100.; Waste Paper Products, 2250 St-Olivier $200.; Avila Rivard, 1465 Laviolette $250.; Donat Parent 795 St-Roch, $25.; Gaudiose Dubois, 710 Gervais $100.; Mme B C. Lacroix, 931 St-Paul, $400.; E N. Barakett, 987 St-Maurice $250.; G. E. Desrochers, 916 Ste-Ursule $180.; Norbert Dumont 1660 rue Plouffe, $60.; Philippe Simard, boulevard St-Olivier, $7000.; Clément Brouillette, 1881 St-Olivier, $50.; T. P. Dalton 1149, St-Paul, $50.; Alcide Leclerc, 1024 St-Roch, $25.00; J. A Villeneuve, rue Ste-Catherine, $950.; Loyola Bernaquez, 831 Laverendrye, $50.00; Sévérin Lefebvre, chemin Ste-Marguerite $175.; Mme Amédée Cloutier, 949 Champlain, $1000. Philippe Nault, 288 Williams $1850.; Consolidated Paper Corporation, 102, St-Maurice $50.; Lucien Aubry, 1767 Bellefeuille, $60. Ernest Blouin 1605 Laviolette, $25.

Total $28,090. 5 constructions nouvelles. Neuf nouveaux logements.

L'ouverture des soumissions est retardée

Relativement à l'achat d'un camion à incendie.

Le conseil de ville a de nouveau décidé de retarder l'ouverture des soumissions pour les camions à incendie, parce que le contrôleur ne semblerait pas favorable à un virement de fonds pour en assurer l'achat.

On pensait pouvoir payer ce camion avec l'excédent qui reste au budget de l'enlèvement de la neige, en opérant un virement de fonds de $10,000., mais le contrôleur des finances de la cité a avisé qu'il était difficile de permettre une telle opération sans savoir ce que serait le coût de l'enlèvement de la neige au cours de la première partie de l'hiver. Il a aussi recommandé au conseil d'agir avec prudence au cas où ce montant pourrait être utilisé avec profit ailleurs.

Le conseil a aussi manifesté l'opinion que le coût de l'enlèvement de la neige ne serait pas élevé si l'on fait appel aux secours pour ce travail.

De toute façon la chose a été laissée en suspens et on y reviendra plus tard.

Le terme de la cour supérieure s'ouvrira le 10

Sous la présidence de l'hon. juge Aimé Marchand.

Les activités dans nos tribunaux civils reprendront mardi prochain, le dix du courant, lorsque le terme de la cour supérieure s'ouvrira sous la présidence de l'hon. juge Aimé Marchand.

Le même jour aura lieu l'ouverture de la cour du magistrat de district.

Voici le rôle du terme de la cour supérieure:

MARDI, LE 10

J. Ernest Levasseur vs Jules Roy & al.

Emile Halin vs Cie Imm. du Cap-de-la-Madeleine, Ltée

Hervé Mercure vs Léoville Lefebvre.

MERCREDI, LE 11

Dame Alv. Bergeron vs Corp. par. Ste-Flore & Corp. par. Ste-Flore, dem. gar. & Dame M. Jeanne Marchand, déf. gar.

Art. Mandeville vs Geo. Paradis & al.

J. A. V. Milot, vs Omer Hardy,

JEUDI, LE 12

Paul Guertin vs G. Lafond & al.

Adrien Picotte vs P. alias Nap Caron,

G. A. Milot vs A. J. Gélinas

VENDREDI, LE 13

G.-A. Milot vs Hervé Giguère

Ferd. Pellerin vs Adélard Bissonnette.

Décès du Dr G. Desrosiers à Shawinigan

Le défunt était attaché à l'hôpital Sainte-Thérèse.

Shawinigan, 4. (D.N.C.) —Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès survenu lundi 2 septembre du Dr Georges Desrosiers bien connu dans le monde médical, qui exerçait sa profession à St-Marc de Shawinigan.

Il laisse dans le deuil outre son épouse née Aline Lavallée, une fille Micheline, un fils Pierre, deux frères Charlemagne et le Rév. Jules Desrosiers des Prêtres de Ste-Marie de Montréal, trois soeurs Rose, Mme Charles Roland (Lucienne) et Juliette Desrosiers, deux beaux-frères, le Rév. Père Guillaume des Franciscains de Trois-Rivières et M. Charles Roland de Montréal.

Le Dr Desrosiers était attaché à l'Hôpital Ste-Thérèse et pratiquait la médecine à Shawinigan depuis vingt ans. Ses funérailles auront lieu demain en l'église St-Marc, à 9 heures et demie.

A la famille en deuil nous adressons nos sincères sympathies.

Délégation du Cercle Lacordaire à Québec

Trois-Rivières sera bien représentée en fin de semaine au grand congrès des Cercles Lacordaire qui aura lieu dans la ville de Québec sous la présidence d'honneur de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Le Rév. Père Jacquemet, O.P., fondateur du mouvement aux Etats-Unis et au Canada sera aussi présent. La ville des Trois-Rivières, qui compte déjà un magnifique cercle de Lacordaire s'est fait un devoir d'organiser le voyage à Québec de ses membres et de leurs amis, ainsi que de tous les sympathisants à la cause. Le transport s'effectuera par automobile pour le prix d'une piastre et demie. Le ralliement aura lieu à la bâtisse des Syndicats catholiques et nationaux. Ceux qui sont intéressés à faire le voyage devront communiquer d'ici demain avec la cordonnerie Lacombe.

La Page Agricole

La mouche commune est une redoutable porteuse de maladies

Le meilleur moyen de les combattre est de supprimer ou de réduire les foyers de propagation, en traitant ou en évacuant le fumier et les ordures ménagères.

La mouche commune est néfaste par le rôle qu'elle joue dans la propagation des maladies dangereuses, comme la typhoïde, la diarrhée infantile, la tuberculose, le choléra et la dysenterie. Elle est un danger pour la santé parce qu'elle se propage dans les immondices, et qu'elle peut passer directement de là aux denrées alimentaines. Elle porte sur son corps et ses pattes velues, de même que sur les parties de sa bouche, des particules de matière organique en décomposition, des bactéries d'ou d'autres organismes vivants. On calcule qu'une mouche peut porter jusqu'à 1,000,000 de germes et qu'une mouche femelle peut devenir une arrière grand'mère en 60 jours, pondant quelque 2700 oeufs au cours d'une vie qui dure trois mois.

Les mouches sont spécialement dangereuses pendant les chaleurs, à partir de la mi-été jusqu'en automne; c'est aussi à cette époque qu'elles sont le plus nombreuses.

Le meilleur moyen de les combattre est de supprimer ou de réduire leurs foyers de propagation, en traitant ou en évacuant le fumier et les ordures ménagères. Ces déchets sont un facteur important dans la production des mouches, dans les villes. Pour bien réussir, tous ces moyens répressifs devraient être organisés sur une base de communauté, parce qu'il suffit d'un dépotoir ou ou d'un tas de fumier négligé pour infester tout un voisinage. Les fumiers devraient être sortis régulièrement des écuries des villes au moins deux fois par semaine.

A la campagne, lorsqu'il est possible de le faire, le fumier devrait être sorti du bâtiment tous les jours et épandu en mince couche sur les champs, où le vent et le soleil, par leurs effets desséchants, empêcheront les mouches de se reproduire. Un autre bon moyen est de profiter de la chaleur engendrée par la fermentation qui se produit lorsque le fumier est mis en tas et bien tassé. Cette chaleur du fumier en fermentation détruit tous les oeufs, les larves et les nymphes, sauf peut-être ceux qui sont près de la surface. L'application au moyen d'un arrosoir ou d'un pulvérisateur d'une solution de borax, composée d'une livre de borax dans six gallons d'eau détruit toutes les phases des mouches dans la couche de surface du fumier en tas.

Pour plus amples renseignements sur les moyens de combattre les mouches et les autres insectes des habitations, s'adresser au Bureau de publicité et d'extension, au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La production de blé dans le sud de l'Europe

Une évaluation officielle de la production dans sept pays du sud de l'Europe indique que la récolte de blé européenne de 1940 sera de 17.8 pour cent inférieure à celle de 1939. Cette évaluation confirme les gros dégâts et les inondations qui se sont produits dans les pays du Danube l'hiver dernier. En outre, la récolte italienne, que l'on disait être l'une des moins endommagées de toutes les récoltes européennes, accuse une réduction de 8.8 pour cent sur celle de 1939.

Seule parmi les pays européens qui ont fait rapport jusqu'ici, l'Espagne aura une récolte plus forte en 1940 qu'en 1939. Il est probable que le Royaume-Uni est le seul autre pays européen ou la production soit plus élevée; c'est parce que les ensemencements ont été grandement accrus l'automne dernier. Nous donnons ici les évaluations détaillées de la production (les chiffres de 1939 sont donnés entre parenthèse). Les chiffres représentent des boisseaux.

	Production de 1940 boiss.	
Roumanie	109,778,000	(136,611,000)
Hongrie	83,664,000	(112,765,000)
Bulgarie	57,000,000	(71,155,000)
Yougoslovaquie	63,360,000	(105,658,000)
Italie	268,225,000	(293,945,000)
Espagne	121,252,000	(111,773,000)
Grèce	34,171,000	(38,291,000)
Total	737,450,000	(870,198,000)

Le reliquat de blé canadien

Il est le plus fort enregistré.

A la fin de l'année de récolte finissant le 31 juillet 1940, les stocks totaux de blé au Canada se chiffraient par 273,086,845 boisseaux, soit 178,454,897 boisseaux de plus que le reliquat revisé au 31 juillet 1939: c'est la quantité la plus forte qui ait jamais été notée; elle dépasse par plus de 61 millions de boisseaux le record précédent qui avait été établi à la date correspondante en 1933.

Au 31 juillet 1940, la quantité totale de blé canadien en entrepôt aux Etats-Unis et en route sur ce pays, se chiffrait par 27,654,217 boisseaux contre 8,278,905 boisseaux à la date correspondante de 1939. Au 31 juillet 1940, la quantité totale de blé canadien, au Canada et aux Etats-Unis, était de 300,741,062 boisseaux, en augmentation de 197,830,209 boisseaux sur les 102,910,853 boisseaux tenus aux mêmes endroits au 31 juillet 1939.

On estime que le reliquat de 1940 sur les fermes est de 17,286,000 boisseaux contre 4,682,000 boisseaux l'année dernière.

Les pêches canadiennes font leur apparition

On estime que la récolte pour l'année 194[illegible] va s'élever à 754,000 boisseaux.

Une évaluation préliminaire met la récolte de pêches de 1940 à 754,000 boisseaux; l'Ontario fournira 568,000 boisseaux, soit environ 190,000 boisseaux de moins qu'en 1939, tandis que les vergers de la Colombie-Britannique rendront 185,000 boisseaux, environ 8,600 boisseaux de plus que l'année dernière.

Les variétés hâtives de pêches sont maintenant sur le marché, et ce fruit sera offert à prix raisonnable jusque vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. La récolte de cette année est de quelque 181,000 boisseaux inférieure à celle de 1939, elle dépasse de 182,000 boisseaux la moyenne quinquennale de 1934-1938. La récolte de 1939, qui se montait à 935,000 boisseaux, n'a été dépassée qu'une seule fois dans les annales de l'industrie des fruits au Canada. Le record a été atteint en 1920; cette année-[illegible] récolte a été de 1,075,000 boisseaux; l'Ontario a fourni [illegible] boisseaux et la Colombie-Britannique, 92,000 boisseaux.

La récolte de pêches de cette année est d'excellente qualité; il n'y a pas de fruit plus sain que la pêche, fraîchement cueillie et ayant mûri au soleil, sous forme de conserves ou de toute autre manière. Le goût des pêches canadiennes est sans égal.

Les pêches sont vendues par catégories, les catégories portant ordre de qualité et de grosseur, les suivantes: Select, No 1, ou Domestique et No 3. Les règlements établis en application de la loi sur les fruits, légumes et le miel exigent que la marque de catégorie soit clairement indiquée sur le panier contenant dans lequel les fruits sont offerts en vente.

Un service de classement des béliers vous est offert

Son objet est d'aider à supprimer les sujets pauvres. — Ce qu'il peut donner.

Depuis bien longtemps, le Ministère fédéral de l'Agriculture fait le classement des béliers chez les éleveurs de moutons de race pure pour que l'acheteur puisse acheter ses reproducteurs d'après la qualité, qui est désignée par XXX et XX. Le Ministère offre encore ce service gratuitement cette année.

Ce système de classement a déjà beaucoup aidé à supprimer les pauvres sujets de race pure. Il est toujours nécessaire, spécialement en temps de guerre, que la qualité générale des troupeaux de moutons soit maintenue sur un niveau élevé et encore amélioré si cela est possible.

Comme une forte proportion des béliers choisis pour la reproduction au Canada est achetée à l'âge d'agneau, les éleveurs comprendront aisément l'importance de la précocité, sans laquelle leurs sujets ne sauraient être en bon état pour la saison de reproduction. Les demandes pour le service de classement des béliers devraient être faites avant le 1er septembre. On espère que ce travail pourra être effectué de bonne heure cette année, pour que les listes de béliers puissent être remises aux acheteurs autant que possible en automne.

L'offre de prime sur les béliers a été abandonnée. On compte cependant que la demande de béliers classés ne se ralentira pas pour cela: depuis longtemps déjà, les éleveurs déjà établis achètent les béliers par catégories et comme, d'autre part, il y a un réveil de l'intérêt dans l'élevage du mouton, beaucoup de cultivateurs qui ont les facilités nécessaires pour nourrir et loger ces animaux achèteront un troupeau de moutons et auront par conséquent besoin d'un bélier de race pure.

Le blé et le lin de l'Argentine

La deuxième évaluation officielle des récoltes de blé et de lin de l'Argentine de 1940 révèle une diminution sur la première évaluation; la récolte de blé est estimée à 118,019,000 boisseaux, en diminution de 28,954,000 boisseaux, celle de lin à 44,368,000 boisseaux, en diminution de 4,842,000 boisseaux.

Cette réduction dans la quantité de blé est attribuée principalement au fait que l'on a abandonné une bonne partie du blé en culture dans la zone du nord à cause des bas prix persistants. On prévoit que cette quantité de blé abandonnée augmentera encore parce que la récolte ne vaut pas la peine d'être battue à cause de sa qualité inférieure.

Les chevaux Belges à Sherbrooke

Plusieurs sujets ont un grand succès.

Sherbrooke, 4.— A voir l'intérêt porté par les visiteurs de l'exposition de Sherbrooke à l'exhibit des éleveurs de Belges du Syndicat de Compton et des alentours, il est évident que le cheval Belge devient le favori de la classe agricole des Cantons de l'Est. De fait, 80% des chevaux présentés à l'Exposition étaient de race Belge.

Exposants: MM. R.-S. Weston, Marbleton; Cyrille Morin, La Patrie; W. Pope, Coaticook; R. Bernier, Windsor Mills; Ste-Marie & Fils, Compton; C.-D. French, Cookshire, Alf. Fortier, Martinville; C. Gaudreau, Weedon; Syndicat d'Elevage, Martinville, Edm. Proteau, St-Sébastien, F. Crête, St-Malo; D. Bolduc, Compton.

Le grand championnat des étalons fut décerné au cheval de M. Edmond Proteau, St-Sébastien, Cté Frontenac.

La grande championne fut "Auréole de Vinckem", prop. de M. Alfred Fortier, Martinville, Cté Compton.

M. W. Pope, Coaticook, remporta le championnat des étalons avec "Dock's Drinker Boy 7313" et le championnat junior des juments avec "Drinker's Lady Flashwood".

Etalon 1940: 1—A. Fortier, 2, C.-D. French, 3, Ste-Marie & Fils.

Etalon 1936: 1—Edmond Proteau avec "Patric Belge", 2, Syndicat d'Elevage, de Martinville, 3, C. Gaudreau, 4, F. Crête.

Etalon 1937: 1—R. Bernier avec "Sallent Duke".

Etalon 1938: 1—R. S. Weston, avec "Arlington Junior"

Etalon 1939: 1—W. Pope avec "Dock's Drinker Boy", 2, C.-D French, 3, A. Fortier, 4, D. Bolduc

Jument avec poulain: 1— A. Fortier, avec "Auréole de Vinckem", 2, W. Pope, 3, C. Morin, 4, Ste-Marie & Fils.

Jument de 3 ans et plus: Ste-Marie & Fils avec "Marquise de Grim".

Pouliche de 3 ans: A. Fortier, avec "Lady de Bruges"

Pouliche de 2 ans: 1— A S. Pope & Fils, de Coaticook, avec "Drinker's Lady Flashwood", 2, Ste-Marie & Fils, 3, C.-E. French.

Pouliche de 1 an, 1: Ste-Marie & Fils, avec "Des Pins Brillants"

Progéniture d'étalon: A. Fortier (provenant 1 des fils de "Prince d'Ergost", 2, Ste-Marie & Fils (1 des fils de Midas)"

Progéniture de jument: 1, A. Fortier avec fils et fille de "Florine de Bruges" et "Bromptor Peter", 2, Ste-Marie & Fils, 3, C. Morin; 4, C.-D. French.

La pourriture du cerne et la récolte de patates

D'ici à l'arrache est le temps propice pour dépister cette maladie.

La meilleure époque pour dévrir cette maladie relativement nouvelle mais grave des pommes de terre que l'on appelle la pourriture bastérienne du cerne est à partir de maintenant jusqu'à l'arrachage de la récolte. Cette pourriture a déjà causé de grandes pertes un peu partout, au Canada et aux Etats-Unis, et elle continuera à exercer ses ravages tant qu'elle ne sera pas maîtrisée. Tous les planteurs devraient se tenir sur leurs gardes contre ce fléau, dit M. H. N. Racicot, phytopathologiste adjoint à la Division de botanique et de phytopathologie, au Ministère fédéral de l'Agriculture, et signaler immédiatement tous les cas suspects en envoyant des spécimens de tiges et de tubercules au Botaniste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa. Inutile d'envoyer des spécimens très décomposés, car ils ne peuvent servir à l'examen microscopique; ils ne devraient être que légèrement affectés. Le concours sans réserve de tous les producteurs est essentiel pour supprimer ce fléau.

En général, les plantes malades ne se voient que vers la fin de la saison de végétation Les symptômes sont très variables, mais les plus caractéristiques sont decrits par M. H. N. Racicot dans une circulaire du Service scientifique, que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Les premiers symptômes sont généralement un enroulement et une flétrissure des feuilles, à peu près semblables à ceux que l'on voit par un temps sec dans les plantes saines. Les feuilles affectées perdent bientôt leur couleur verte normale; elles sont minces et lisses au toucher. Toutes les feuilles ou une partie des feuilles jaunissent, puis brunissent, et les parties affectées meurent à la longue.

Cette nécrose ou brûlure que l'on voit souvent sur la marge des feuilles, ressemble un peu au mildiou, mais elle ne se produit que sur les feuilles de certaines tiges, tandis que le mildiou est généralement assez bien répandu dans toute la plantation. Les pointes des tiges des feuilles affectées se flétrissent, tandis que la partie de la base reste raide. A la longue toute la feuille meurt. Une ou plusieurs tiges dans un pied se flétrissent, tandis que le reste paraît sain. Les tiges qui se flétrissent sont généralement plus ou moins rabougries.

Dans les pieds malades, on trouve toutes sortes de tubercules, depuis ceux qui sont sains jusqu'à ceux qui sont complètement pourris; généralement, quelques-uns d'entre eux, surtout dans la région du cerne, présenteront cette pourriture jaune qui est si caractéristique de la maladie. Quelques-uns des tubercules qui paraissent sains contiennent la bactérie responsable. On ne devrait jamais se servir pour la semence de tubercules venant de récoltes malades, car les tubercules légèrement infectés non seulement produisent des plantes malades, mais ils contaminent les plantons sains pendant les opérations de coupe et de plantations.

En somme, le moyen le plus important contre cette maladie est celui qui consiste à se servir exclusivement de semence saine. On verra dans la circulaire ce qu'il faut faire lorsque la maladie a été découverte.

Légumes sur les fermes des Prairies

Les recherches scientifiques de ces dernières années ont mis en lumière le rôle très important que jouent les légumes dans la nourriture de l'homme et tous les derniers renseignements connus sur les légumes et les meilleurs modes de culture sont données dans une publication intitulée "Légumes pour les fermes des Prairies". On y trouve des renseignements complets sur le genre de légumes à cultiver, sur la façon de les cultiver pour obtenir les plus beaux légumes dans l'Ouest. Ce bulletin qui a été écrit par W. R. Leslie, régisseur, et W. Godfrey, premier jardinier, Station expérimentale fédérale de Morden, Man., est publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. On peut en avoir des exemplaires gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les maladies des plantes

Des recherches fructueuses.

Par le développement des pommes de terre de semences certifiées la Division de phytopathologie du Ministère fédéral de l'Agriculture a fait un apport précieux à la lutte contre les virus qui affectent cette récolte. Les dernières recherches fondamentales sur la nature et les modes de distribution des virus ont ouvert un vaste champ de recherches dans le traitement des maladies jusqu'ici obscures ou non reconnues. La phytopathologie s'occupe de toute une variété de problèmes pratiques importants. Les maladies bactériennes, fongiques et à virus des gros et des petits fruits, des légumes, des céréales, des arbres des forêts, des arbres d'ombrage et des plantes d'ornement ont été étudiées au plus grand avantage de l'agriculture. Les maladies à virus des gros et des petits fruits, du tabac et des pommes de terre sont l'objet de recherches intensives dans bien des pays. Dr J. M. Swaine, directeur du service scientifique, au Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le nombre de volailles augmente

Au 1er décembre 1939 le nombre de poules et de poulets sur les fermes canadiennes avait atteint le plus haut point enregistré depuis 1935. Le chiffre était de 43,526,000, soit 6 pour cent de plus qu'en 1938. Le nombre de dindons (2,641,800) accusait également une augmentation considérable, 18 pour cent de plus au 1er décembre qu'à la même date en 1938. Les augmentations signalées sont spécialement élevées dans le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

—o—

Au 1er décembre 1939 le nombre de bêtes à cornes sur les fermes canadiennes était de 8,224,100 en augmentation de 1.6 pour cent sur le total de 8,091,000 au 1er décembre 1938. Il y a eu des augmentations dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

—o—

Au 1er décembre 1939 le nombre de moutons au Canada se chiffrait par 2,653,000. C'est le plus faible qui ait été enregistré depuis l'institution du recensement des bestiaux en décembre 1931, à l'exception des années 1935 et 1936. Deux provinces seulement ont enregistré des augmentations en 1939, savoir, la Saskatchewan et l'Alberta.

On estime que l'étendue plantée en tabac jaune dans l'Ontario a été réduite à environ 40,000 acres. Il est vrai que quelques fermes cultivent du tabac pour la première fois, mais le nombre de ces fermes est faible par comparaison à celles sur lesquelles la culture du tabac a été abandonnée ou remise. Un grand nombre de planteurs ont réduit leurs plantations d'un bon tiers.

La guerre aux insectes qui nuisent à la forêt

Plus de 2,000 observateurs y consacrent leur temps. — De nouvelles invasions.

L'invasion des forêts canadiennes par les insectes venus de l'étranger, ou le développement subit de grandes infestations par les insectes indigènes constitue un danger constant pour l'une de nos principales ressources naturelles. Une vigilance incessante est nécessaire pour découvrir les invasions d'insectes dans leurs phases initiales, afin de prévenir ou du moins de réduire les pertes qui pourraient affecter gravement l'économie. Le gouvernement fédéral a mis sur pied un service de renseignements parfaitement organisé, appelé l'enquête sur les insectes nuisibles aux forêts, le moyen duquel on exerce une surveillance constante sur les fluctuations de la population des insectes.

Cette organisation comprend non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi les services forestiers provinciaux, les industries des forêts et les sociétés protectrices, qui prennent part active dans cette surveillance. Plus de 2,000 observateurs postés sur toutes les parties du Canada, font des rapports réguliers sur la situation qui existe dans leurs districts. Cette organisation a rendu des services de plus en plus utiles depuis 1936. Plus de 8,000 rapports ont été reçus à Ottawa en 1939, puis le commencement de l'hiver malgré les circonstances défavorables résultant de la guerre, de 4,500 échantillons et rapports avaient été reçus jusqu'à la fin de juillet dernier.

Cette enquête révèle qu'un [illegible] le territoire envahi par la mouche à scie de l'épinette a augmenté dans une direction où on s'est procuré de nouveaux levés de Muskoka et du Lac Nipissing, en Ontario, et des environs de Pontiac et de Papineau, dans le Québec. On se propose de planter des parasites dans ces régions aussitôt que possible.

L'enquête a révélé un autre résultat important; c'est que la [illegible] deuse des bourgeons de l'épinette et la tordeuse des bourgeons de pin gris se multiplient sans cesse dans un grand nombre de districts du centre et de l'est du Canada. On observe de près ces dernières invasions et on étudie les moyens d'y remédier. D'autre part, il ne paraît y avoir que peu de changement dans la population de la mouche à scie du mélèze par comparaison à 1939. Le fléau sérieux dans les provinces Maritimes. Cet insecte paraît augmenter rapidement dans les [illegible] tons de l'Est, et il est très répandu dans tout le centre du Ca[illegible]

Semence pour les semailles de 1940

D'après les dernières évaluations la récolte commerciale de la luzerne au Canada était de 4,612,000 livres, et la qualité nécessaire pour les semailles de 1940 est de 3,250,000 livres. La récolte commerciale de graine de mil est évaluée à 4,235,000 livres, et la quantité nécessaire pour les semailles de 1940 est de 10,000,000 livres. Les dernières évaluations de graine de trèfle d'alsique produite au Canada en 1939 indiquent un total de 2,165,000 livres, et un reliquat de 1,100,000 livres restant de l'année précédente. La quantité nécessaire pour les semailles domestiques en 1940 est évaluée à 2,000,000 livres.

—o—

Entre le 1er juillet et le 30 mars 1940, les quantités suivantes de graine de trèfle d'alsique produite au Canada ont été exportées 2,190,900 livres sur le Royaume-Uni; 504,180 sur les Etats-Unis; 46,800 livres sur le Danemark; 40,680 livers sur la Belgique; 28,380 livres sur la Suisse; 21,840 livres sur la France; et 14,640 livres sur la Nouvelle-Zélande— au total 2,846,420 livres. Le total des exportations de graine de luzerne est de 3,081,960 livres.

En 1939, la valeur des produits agricoles canadiens exportés du Canada se montait à un total de $300,133,791; la proportion des récoltes de grande culture était de 68.1 pour cent et celle des animaux de ferme et leur produits de 31.9 pour cent.

Visitant les travaux de défense, dans les comtés du sud, le [illegible] s'arrête un instant, pour converser avec les enfants de l'école publique et secondaire, qui ont donné leur temps, durant leurs vacances, pour aider aux récoltes. Une culture intensive a considérablement augmenté les récoltes. Les garçons et les jeunes filles de fermes de terre, pour femmes, font le travail de ferme, pendant que les hommes sont au front.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

— et vous maîtrisez de lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se corrompant dans l'intestin. Des gaz vous gonflent. Vous vous constipez. Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la cause; il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour faire couler la bile, demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter's Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation. 25c.

MANDRAKE, LE MAGICIEN

EPISODE 511 — Par Lee Falk et Phil. Davis